



## En France, la consommation électrique reste inférieure à son niveau d'avant crise



### Analyse

Avec la hausse des factures d'électricité, les Français semblent s'être habitués à limiter leur demande, qui reste inférieure d'environ 8 % à ce qu'elle était avant la crise, selon les dernières données du gestionnaire de réseau, RTE. Le ralentissement économique contribue aussi à limiter les besoins des entreprises.

- Jean-Claude Bourbon ,
- le 04/02/2024 à 14:46

réservé aux abonnés

Lecture en 3 min.

Selon RTE, la consommation d'électricité (corrigée des aléas météorologiques) au cours des deux derniers mois reste entre 7 et 8 % en deçà des niveaux d'avant crise.

Yuliya/stock.adobe.com

La crainte de manquer d'électricité, qui avait marqué les esprits en France à la fin 2022, a disparu, du moins pour l'instant. Mais les habitudes qui avaient été prises alors, pour modérer la demande, perdurent.

Selon RTE, le gestionnaire du réseau de transport, la consommation d'électricité (corrigée des aléas météorologiques) au cours des deux derniers mois reste entre 7 et 8 % en deçà des niveaux d'avant crise, si l'on prend la moyenne observée entre 2014 et 2019. Même la période de grand froid de la mi-janvier n'a pas changé la donne. Les pics enregistrés ont atteint « entre 83 GW et 84 GW au maximum, alors que les mêmes conditions météorologiques auraient probablement conduit à un pic autour de 90 GW dans le contexte pré-crise », souligne RTE, dans une note publiée le 22 janvier.

Effet prix et ralentissement économique

Les ressorts de cette baisse sont connus. La hausse des prix des factures d'électricité incite à la sobriété et le ralentissement économique conduit les entreprises à produire un peu moins. « Tout le monde consomme moins, les industriels comme les ménages,



*mais il est encore très compliqué de mesurer dans le détail l'impact sur la tendance actuelle »*, affirme Maïté Jauréguy-Naudin, directrice innovation et données chez RTE.

Selon elle, ces chiffres ne remettent pas en cause la hausse attendue de la consommation du fait de l'électrification des usages et de la réduction de la part des énergies fossiles, même si la date du « *décliv* » est encore incertaine. Quel va être, par exemple, le rythme de croissance du marché des voitures électriques ? Dans son scénario de référence, le gestionnaire du réseau de transport table sur un accroissement annuel de 0,6 % de la demande d'électricité au cours de la décennie 2020, puis de 1,1 % sur la décennie 2030 et de 1,3 % sur la décennie 2040.

Les ménages ne veulent pas réduire leur confort

En attendant, les comportements sont bel et bien en train de changer. La baisse de la demande aux pointes du matin et du soir, observée cet hiver, est en grande partie liée à une réduction de ce que l'on appelle les « *usages thermosensibles* », c'est-à-dire le chauffage, la lumière, et l'eau chaude sanitaire. Entre novembre et mars, ils représentent environ 30 % de la consommation d'électricité.

Le phénomène est-il durable ? « *Dans l'enquête d'opinion que nous avons fait réaliser par Ipsos, 60 % des personnes interrogées déclarent avoir réduit leurs consommations en raison du prix, mais dans le même temps 80 % considèrent que cela n'a pas été difficile* », souligne Maïté Jauréguy-Naudin. *Les Français ne veulent pas d'une sobriété punitive. Ils sont prêts à faire des efforts, mais attendent aussi qu'on leur propose des solutions.* »

De nouvelles solutions techniques

Le dispositif Écowatt mis en place pour inciter à baisser sa consommation afin de réduire la tension sur le réseau, avec à la clé les bons gestes à suivre, compte encore 1,8 million de téléchargements, bien que tout risque de pénurie d'électricité soit aujourd'hui écarté. Au lancement de l'application, à l'hiver 2022, il y avait eu jusqu'à 3 millions de téléchargements.

L'évolution des technologies aide également les ménages dans leurs démarches. Voltalis a ainsi équipé 200 000 logements de petits boîtiers, posés près des radiateurs pour réduire ponctuellement la consommation aux heures de pointe sans altérer le confort pour les occupants, et compte en installer encore 200 000 d'ici un an. Pour les ménages, c'est gratuit puisque l'entreprise est rémunérée par RTE pour son service. « *Nous avons transformé un acte angoissant en solution simple qui permet de réaliser jusqu'à 15 % d'économies sur la facture et représente déjà 500 mégawatts d'effacement, soit l'équivalent d'une centrale thermique* », assure Mathieu Bineau, son directeur général.

Les entreprises cherchent à aller plus loin

Dans les entreprises, la réduction de la consommation semble être bien ancrée désormais. « *Pour elles, le signal prix fonctionne beaucoup plus*, affirme **Charlie Evrard**, le PDG de Mon courtier énergie. *Les entreprises se rendent compte également qu'en faisant attention, on peut assez facilement baisser la demande de 10 %. Mais pour aller plus loin, il faut faire des investissements, et les banques restent frileuses pour prêter.* »

À l'instar des particuliers, beaucoup d'entreprises se sont ainsi lancées l'an dernier dans l'autoconsommation, en installant des panneaux solaires. Mais toutes ne peuvent pas le faire. « *De plus en plus de clients nous demandent des solutions très fines pour réduire leurs consommations par usage, au travers notamment la pose de capteurs* », souligne Julien Teddé, le fondateur du courtier Opéra Énergie. Avec la hausse des prix de l'électricité qui, malgré une baisse ces derniers mois, restent encore deux fois supérieurs à leurs niveaux d'avant crise, la recherche d'économies ne devrait pas s'arrêter.

